



Indemnisation sur partie civil

Par civil

Bonjour;

Je souhaiterais savoir, j'ai été victime d'une violation de mes droits moraux car j'ai été pointé par un homme avec son fusil le procès et passer depuis février et il mon donner droit à une indemnisation je voulais savoir qu'elle était le délai pour que l'auteur de ces faits m'indemnise.

Cordialement.

Par morobar

Bonjour,
je voulais savoir qu'elle était le délai pour que l'auteur de ces faits m'indemnise.
Il faut déjà confier la grosse du jugement à un huissier pour aller chercher les sous.